



Proposition d'inscrire la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

C'est avec émotion et une grande joie que la Municipalité a pris connaissance du communiqué du Conseil fédéral indiquant que la Fête des Vignerons figurerait dans la liste indicative des traditions vivantes que le Gouvernement suisse entendait soumettre à l'UNESCO pour inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Il s'agit là d'une étape supplémentaire dans le processus de reconnaissance de ce grand événement et de la tradition vivace qu'il illustre, après la décision du Conseil d'Etat vaudois de faire figurer déjà la Fête des Vignerons dans la liste soumise à la Confédération au titre du patrimoine immatériel national.

Les autorités veveysannes sont persuadées que la présentation à l'UNESCO doit être vue comme la reconnaissance de la valeur humaine et intemporelle d'une manifestation qui, depuis plus de deux siècles, a été le miroir culturel et social de son époque. Elle a su résister tant à l'érosion du temps qu'aux sirènes de la commercialisation.

Sa très forte implantation dans les mentalités des habitants de la région et de tout le Canton de Vaud est la marque indubitable de sa fonction civilisatrice et sociétale. La Fête des Vignerons joue un rôle essentiel dans la construction de l'identité d'une ville et d'une région, en mettant en évidence aussi bien les artisans de la terre que les acteurs culturels contemporains.

Elle dispose en outre, avec la Confrérie des Vignerons, d'une structure solide et compétente qui bénéficie de la même légitimité culturelle et historique. La Municipalité lui fait pleine confiance pour l'organisation de la prochaine édition en 2019.